

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2010 - 18 h

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie le 21 janvier 2010 à 18 h 00 sous la présidence de Françoise BOUGIS

**Présents :** M. LAUNEY, M. SAILLARD, Mme CHATEL, Adjointes;  
M. LECARPENTIER, Mme DUCHEMIN M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER,  
Mme BEAUGÉ, M. BAMEUL, M. LE FORESTIER, M. PICHON, M. BAILLEUL

**Absent(s) excusé(s) :** M. TROCHON

**Absent(s) non excusé(s) :** néant

**Secrétaire de séance :** M. SAILLARD

Mme CHATEL demande qu'une rectification soit apportée au précédent compte-rendu : il s'agit de l'EARL des Fontaines et non GAEC des Fontaines.

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté et signé des membres présents.

### ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Madame le Maire remet à chacun un tableau récapitulatif des programmes d'investissement dont les crédits ont été votés en 2009, achevés pour la plupart ou générant des reports 2010 pour les autres en cours de réalisation, ou d'achèvement. Parallèlement, Eric SAILLARD donne compte rendu de la commission des travaux qui a fait le point des nouveaux programmes à prévoir aux bâtiments scolaires :

- en réfection des peintures : 2 classes en primaire, l'ensemble des classes aura ainsi été repeint – ravalement des façades du préau de la garderie et de l'ancienne cantine.
- remplacement des huisseries extérieures de la classe de moyenne section par du PVC
- à la cantine : pose d'une cabine douche, destinée au personnel – revêtement en inox des bas de portes à prévoir aux sanitaires du réfectoire.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de la salle de l'Elan Rural sont en bonne voie. A noter cependant, une surprise au niveau de la façade arrière qui présentait des fissures importantes. Pour y remédier, la pose de contreforts va armer la structure, nécessitant un changement de matériau en cloison intérieure. Un avenant est donc à prévoir sur ce programme.

- plusieurs dalles gravillonnées vont être remplacées sur le parking de la mairie
- la démolition du bâtiment en préfabriqué débutera le 15 février, pendant les vacances scolaires

Il est nécessaire également de prévoir un crédit pour matériel scolaire et matériel technique.

D'autre part, un crédit pour travaux de réfection de l'immeuble de la Poste doit être ouvert.

Madame le Maire précise que la commission des finances se réunira prochainement.

### ZONE ARTISANALE

Madame le Maire informe que le diagnostic archéologique prescrit par le Monsieur le Préfet de Région sera réalisé à la fin du premier trimestre 2010. Le résultat conditionnera le commencement des travaux.

Indemnité d'éviction aux locataires : les locataires ont répondu suite à la notification des montants calculés par la Chambre d'Agriculture

- Monsieur Yves-Marie PASQUIER accepte le montant de 3 664 €

- Madame Françoise LE ROUVILLOIS a demandé par courrier la révision par le Conseil Municipal de l'indemnité de 12 413 € calculée par la Chambre d'Agriculture pour les raisons qui suivent : proximité du corps de ferme de la surface expropriée de 4 ha 63 a.- perte d'aides couplées et découplées – perte de production céréalière – parcelle incluse dans le plan d'épandage – surface drainée à ses frais. La perte financière annuelle s'évalue ainsi à environ 4 800 €. Après échanges sur les arguments évoqués, le Conseil Municipal, à 13 voix pour et 1 abstention, décide d'attribuer à Mme LE ROUVILLOIS la somme de 20 000 € correspondant à la prise en charge équivalant à environ deux années supplémentaires de pertes financières par rapport à l'indemnité initiale.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**1- Subvention permanente** : Mme le Maire propose de fixer une somme destinée à aider financièrement les familles dont les enfants scolarisés en collège, lycée, voire école privée, effectuent un voyage pédagogique. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à verser une subvention de 25€/ enfant/par voyage et par an sur demande de l'établissement scolaire.

**2 - Journée de sensibilisation à l'utilisation d'un défibrillateur** : Elle aura lieu comme prévu, le Samedi 23 janvier et sera dispensée par le capitaine Le Ballois du Centre de Secours de Bricquebec tout au long de la journée. Les deux défibrillateurs sont désormais installés respectivement sous le hall extérieur de la Mairie et du Complexe Sportif. Par ailleurs, il est prévu une nouvelle formation aux 1<sup>ers</sup> secours ou recyclage selon les cas, en priorité au profit des assistantes maternelles et personnel communal.

### **3 - Remerciements – Faire part**

- Remerciements de Mrs et Mmes Pierre Soudet et Louis Saillard – Mmes Fresquet, Lelong Madeleine et Lelong Thérèse pour l'attribution des colis de Noël.
- du Secours Catholique et de l'Association contre la Sclérose en Plaques pour l'attribution des subventions.
- faire-part de Florence Jourdan à l'occasion de la naissance de sa fille.

**4 - Tarifs location salle ERS :** Lors de la précédente réunion, le Conseil Municipal a fixé les nouveaux tarifs de location de la salle ERS. Pour comparaison, Mme le Maire donne les tarifs d'une salle d'une commune voisine, ce qui conforte le choix précédent. Par contre, les modalités de location sont affinées, à savoir, qu'une attestation d'assurance devra être remise par chaque locataire, une caution de 200 € sera exigée avant utilisation et un acompte correspondant à la moitié de la location devra être versé à la réservation. Par ailleurs, un tarif supplémentaire de 45 € est proposé pour ½ journée d'occupation, dépenses d'énergie comprises.

**5 – Rentrée 2010 :** Mme DERET, Inspectrice de l'Education Nationale, a rencontré Mme le Maire afin de lui annoncer une probable fermeture de classe primaire à la rentrée de septembre prochain, du fait d'une baisse des effectifs prévus (en dessous du seuil de 100 élèves) et du départ en retraite d'un enseignant. Une direction commune aux deux écoles pourrait éviter la fermeture mais les prévisions semblent encore trop basses. Dans le cas d'une fermeture officielle, il faudra atteindre par la suite un effectif de 105 élèves (et non pas 100) pour prétendre à une réouverture.

**6 – Voirie :** Suite à la dernière séance, Mme le Maire apporte une précision à savoir que renseignements pris auprès du maire d'une commune voisine, cette dernière ne prend pas en charge la jonction de bitume entre le domaine privé du particulier et la partie roulante, contrairement à ce qui a été prétendu. Seul un petit raccord de faible largeur est parfois réalisé pour le maintien de l'ouvrage.

**7 - Démission de Daniel Trochon :** Elle ne sera effective que lorsqu'elle sera acceptée par M. le Préfet et aucune décision officielle ne pourra être prise avant cet accord. Cependant, Mme le Maire propose de se réunir en commission spéciale à ce sujet.

**8 - Sports du mercredi :** Devant le succès de fréquentation des enfants à ces activités dispensées par Marion, le matin pour les petits de 4 à 6 ans (17 inscrits) et l'après-midi pour les 6 à 9 ans (22 inscrits) puis 9 à 12 ans (13 inscrits), l'assemblée décide d'étendre les créneaux aux vacances de Février.

**9 - Activité handball loisirs pour adulte :** Suite au sondage, le créneau horaire sera fixé en accord avec le Président du Badminton et Marion, afin de démarrer l'activité prochainement.

**10 – Services scolaires communaux :** Devant l'indiscipline de certains enfants qui fréquentent la cantine ou la garderie, la commission scolaire propose de transmettre un avertissement ou une convocation aux parents, selon les cas et chaque fois que ce sera nécessaire.

**11 – Projet envers les personnes âgées :** Suite à la rencontre de quelques conseillers avec Mme Labey-Guimard, Directrice des Etablissements Sociaux à la Direction des Solidarités Départementales, dont chacun a reçu le compte rendu établi par Agnès Châtel, une réunion de travail est fixée. Elle a pour but de mettre en place les modalités de transmission auprès des personnes âgées, de questionnaires, établis par la commune de Brix, afin de recueillir leurs besoins en matière de logement ou autre attente.

**12 – Festival de Brix :** Jean-Pierre Tollemer informe que le festival Danse avec le Monde organisé par le P'tit Capé de Brix aura lieu les 7 et 8 août prochain. La commune s'y associera en faisant appel à cette occasion, aux familles Sottevastaises désireuses d'assurer l'hébergement complet d'un groupe de danseurs (selon la capacité d'accueil de chacun) du mercredi 4 au lundi 9 août. La Turquie, la Grèce et les Landes seront en principe, représentées. Mme le Maire souhaite que les organisateurs prévoient une réunion d'information préalable avec les hébergeants.

**13 – SCOT :** Daniel Breton informe qu'un séminaire sera consacré à l'examen d'une première version du Document d'Orientations Générales, élaborée par le ProSCOT le mardi 16 février prochain. Mme le Maire confirme l'invitation.

**14 – Aire de stationnement de camping cars :** Jean-Pierre Tollemer informe qu'aucune aide n'est possible du Conseil Général envers les communes, mais seulement envers les Intercommunalités. Projet à suivre.

**En l'absence d'autre question ou information, Madame BOUGIS propose de lever la séance à 20 h 25**

Le Maire,  
Françoise BOUGIS